

Etes-vous satisfait de votre travail ?

Bien que deux tiers des enseignants des écoles de formation professionnelle soient satisfaits de leurs conditions de travail, quelques signes indiquent que cette satisfaction peut être menacée. Ainsi, les enseignants ne sont que peu déchargés pour leur engagement au niveau de la réforme de la formation professionnelle et pour des tâches d'ordre supérieur. Ce sont là les deux principaux résultats de la vaste enquête réalisée par BCH | FPS.

Texte Comité BCH|FPS

Photos Reto Schlatter

Depuis 2004, de nombreux travaux de réforme ont été entrepris dans le domaine de la formation professionnelle. Un grand nombre de ces travaux sont liés à la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFPr). Comment les enseignants parviennent-ils à gérer ces réformes ? De décembre 2007 à janvier 2008, BCH|FPS et Travail.Suisse ont tâté le pouls des enseignants à l'occasion d'une vaste enquête réalisée en ligne.

LE DEGRÉ D'ORGANISATION EST FAIBLE

Plus de 1000 enseignantes et enseignants d'écoles professionnelles – dont près de deux tiers membres de FPS – ont participé à l'enquête et répondu au questionnaire en ligne sur Internet. Ils nous ont fait part de leurs sentiments et de leurs opinions. Grâce à ces nombreuses réponses, nous pouvons aujourd'hui tirer des conclusions sur l'état d'esprit et la situation des enseignants des écoles de formation professionnelle dans

toute la Suisse – soit plus de 11'700 personnes, dont 5'100 environ avec un taux d'occupation de plus de 50%.¹ Malheureusement, le degré d'organisation des enseignants, et par conséquent leur accessibilité pour de telles enquêtes, est encore faible. Cela est certainement du au fait que ces enseignants spécialisés viennent du secteur professionnel et qu'ils se considèrent plus comme des professionnels que comme des enseignants.

DEUX TIERS DES ENSEIGNANTS SONT SATISFAITS

Le principal résultat de l'enquête est que deux tiers des enseignantes et des enseignants des écoles professionnelles sont satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail. 23 pour cent ont déclaré qu'ils „peuvent vivre“ avec la situation actuelle, 10 pourcent en sont mécontents ou très mécontents. La satisfaction au travail est le résultat de plusieurs facteurs qui exercent une influence positive ou négative sur la situation de travail des enseignants. Sont estimés comme facteurs positifs déterminants (80% des réponses environ) l'infrastructure à disposition, le climat qui règne entre les élèves ou les possibilités de suivre des cours de formation continue. Le climat entre les enseignants est également indiqué comme facteur positif: 33% en sont très contents, 44% contents et 14% déclarent pouvoir vivre avec, alors que 6% en sont mécontents et 2% très mécontents.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Deux tiers des enseignants sont contents de leurs conditions de travail, un tiers ne l'est pas.
- Plus de la moitié des enseignants s'engage en moyenne avec 85 heures par année pour la réforme de la formation professionnelle. Peu d'entre eux sont suffisamment déchargés pour cet engagement, ils ont tendance à être surmenés.
- Les enseignants sont d'avis que les adaptations de lois au cours des dernières années ont surtout entraîné une détérioration des conditions de travail.

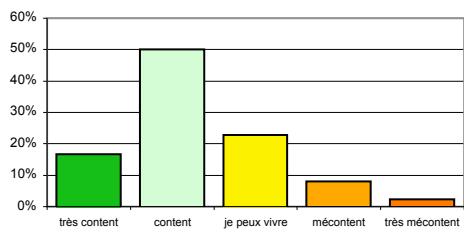
A l'inverse, la satisfaction par rapport au salaire est assez moyenne, seuls 14% en sont très contents et 47% contents. Il en va de même pour le nombre d'heures de cours obligatoires et les possibilités de participer aux décisions. Le taux de satisfaction est encore plus faible en ce qui concerne la collaboration avec les autorités, les offres de soutien pour les enseignants de la part de l'école, du canton ou des associations professionnelles. Enfin, la plus grande partie des personnes qui ont répondu au questionnaire sont mécontentes du manque de décharge pour des tâches supplémentaires d'ordre supérieur. Sur cette question, seul un tiers se déclare satisfait, un quart est mécontent, voire très mécontent, le reste indiquant qu'ils peuvent vivre avec l'offre actuelle de décharge.

¹ Nous partons de la statistique la plus récente sur le nombre d'enseignants, qui indique 8'133 enseignants de formation professionnelle initiale pour 17 cantons. Le chiffre mentionné est une extrapolation sur la base de la population constante à la fin de 2007, pour laquelle des données sont disponibles pour l'ensemble des cantons.

» Thème Satisfaction au travail

Les premiers résultats de l'enquête BCH/FPS

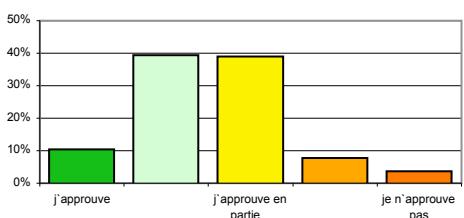
Degré de satisfaction général avec les conditions actuelles de travail



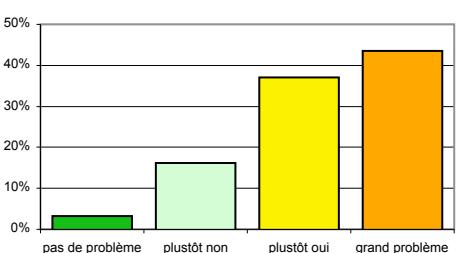
Depuis 2004, au niveau cantonal, des adaptations de lois ont-elles été effectuées qui détiennent vos conditions de travail ?



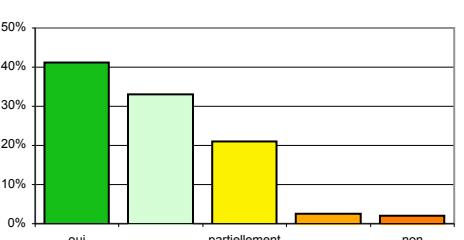
Les développements actuels/réformes de la formation professionnelle vont dans le bon sens



La surcharge du corps enseignant

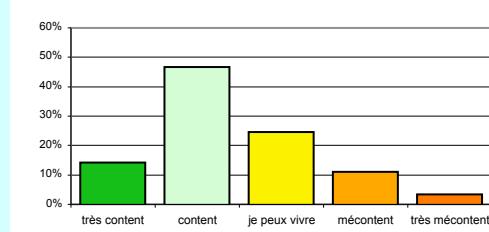


Cela m'intéresse beaucoup de pouvoir apporter mon expérience

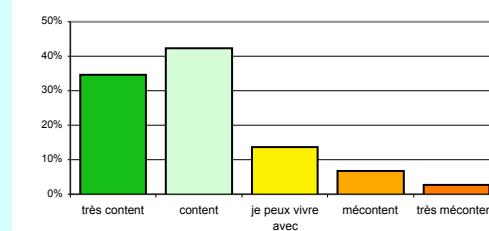


Degré de satisfaction avec les conditions actuelles de travail – aspects

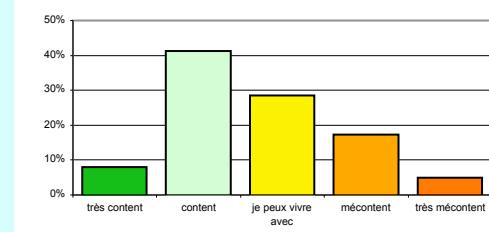
Rémunération, salaire



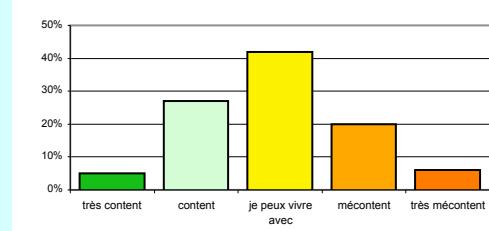
Infrastructure



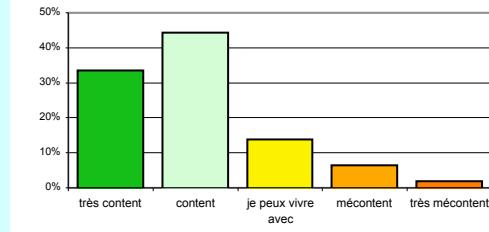
Offres de soutien pour les enseignants/responsables de la formation par l'école, le canton



Soutien pour les enseignants/responsable de la formation

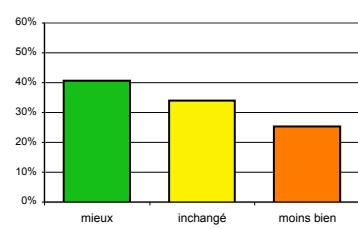


Ambiance qui règne au sein du collège d'enseignants

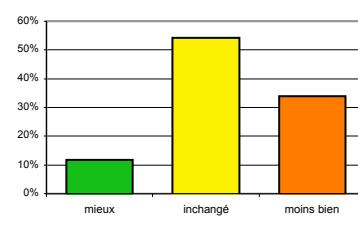


Vous attendez-vous à ce que de futurs adaptations/révisions des lois cantonales améliorent ou détiennent les conditions de travail ?

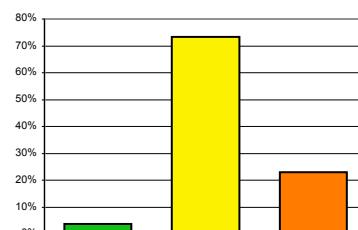
En général



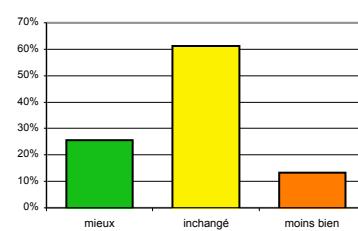
Rémunération



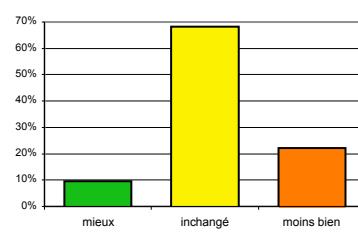
Décharge pour des tâches supérieures



Cours obligatoires



Les possibilités de formation continue



LES LOIS SONT PEU SATISFAISANTES

Alors que dans l'ensemble, les enseignants estiment leur situation de travail comme assez positive, ils sont très nombreux à s'exprimer de manière critique sur les conséquences des adaptations effectuées ces dernières années au niveau des lois cantonales.² Plus de 500 enseignants estiment que ces adaptations ont détérioré leurs conditions de travail. Seuls près de 250 indiquent qu'elles les ont améliorées. Ils ne sont guère confiants en l'avenir et n'en attendent que de légères améliorations. 10% seulement pensent qu'il y aura quelques progrès dans le domaine de la rémunération, de la décharge pour d'autres tâches, de la participation aux décisions et des possibilités de formation continue, alors que 25% s'attendent à ce que la situation ne cesse de se détériorer. Le grand nombre d'enseignants qui n'attendent aucune amélioration est significatif. C'est uniquement par rapport aux heures obligatoires de cours qu'il existe apparemment un certain espoir d'amélioration.

Il faut ajouter que ces résultats peuvent présenter d'importants écarts d'un canton à l'autre, ce qui laisse supposer qu'il existe des différences cantonales assez marquées au niveau des conditions d'engagement.

LE DÉVELOPPEMENT VA DANS LE BON SENS

Les enseignants avaient aussi la possibilité de donner leur avis sur le développement de la formation professionnelle. Est-ce que les réformes actuelles vont dans le bon sens? Il est intéressant de constater que les réponses à cette question sont plus critiques que l'attitude par rapport à la plupart des projets concrets de développement, qui sont approuvés par 80% et plus des personnes qui ont répondu au questionnaire. Les nouveautés suivantes sont notamment à la base de ce très bon score: l'attestation fédérale professionnelle (AFP), la maturité professionnelle, la formation de culture générale, l'intégration

des métiers de la santé, le coaching, la perméabilité entre les filières, les ordonnances sur la formation et les validations des acquis. Parmi les éléments de la réforme qui leur tiennent particulièrement à cœur, les enseignants ont cité l'introduction de l'attestation fédérale professionnelle, le maintien du succès de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées (HES), l'intégration des nouveaux métiers, les nouvelles formes de soutien aux jeunes en formation, la garantie de la perméabilité entre les différentes filières de formation, la collaboration à l'intersection entre le degré secondaire I et II et le renforcement de la formation professionnelle supérieure. Les enseignants déclarent se faire du souci par rapport aux développements suivants: la baisse des performances des jeunes, la diminution des postes d'enseignants et le nombre croissant de jeunes qui interrompent leur apprentissage.

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT

L'appréciation positive des réformes revêt une importance d'autant plus grande que beaucoup d'enseignants s'engagent pour le développement de leur filière de formation. Plus de la moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire, soit 57%, siègent dans un organisme chargé de mettre en oeuvre la LFPr ou les lois cantonales correspondantes (groupes de travail, commissions, groupes de projets et autres organismes). Cette possibilité de participation occupe une place importante pour la plupart des enseignants: près de trois

quarts ont répondu qu'ils trouvaient très important ou important de pouvoir faire part de leur expérience et de leur avis dans le cadre du développement de la formation professionnelle. Celles et ceux qui s'engagent activement dans un organisme y consacrent près de 85 heures par année, soit en moyenne 50 heures par enseignant et par année. Sur l'ensemble des 11'700 enseignants mentionnés, cela représente un total de 580'000 heures de travail pour des projets de réforme. Comme ces heures sont majoritairement prises sur les loisirs, cela représente une contre-valeur de près de

IMPORTANCE DES ÉLÉMENTS CITÉS

Moyenne de l'approbation (en %)
Maintien du succès de la MP et des HES
Collaboration à l'intersection secondaire I et II
Perméabilité entre les filières
Renforcement formation professionnelle supérieure
Introduction de la formation initiale avec attestation fédérale professionnelle (AFP)
74%

40 millions de francs. Cette extrapolation est peut-être un peu exagérée, mais elle indique l'ordre de grandeur de la prestation dont bénéficie l'économie publique grâce à ce travail de milice.

80% S'ESTIMENT SURCHARGÉS PAR LES RÉFORMES

L'absence de décharge pour l'accomplissement de tâches supérieures diminue la satisfaction des enseignants au travail; plus de 80% s'estiment surchargés par les projets de réforme. La raison en est simple: il ne suffit pas de rédiger de nouvelles ordonnances de formation, il faut ensuite réviser les plans d'études, les adapter, créer de nouveaux moyens didactiques et les évaluer, établir de nouveaux documents et adapter les cours dans leur ensemble. La

² Il était possible, dans le questionnaire, d'indiquer à la fois une détérioration et une amélioration lorsque, par exemple, une adaptation apportait effectivement une amélioration dans certains domaines, une détérioration dans d'autres.

³ Les trois catégories suivantes de réponses étaient à disposition: «très important» (1 point); «assez important» (0.33 point); «pas très important» (-0.33 point) et «pas important» (-1 point). La moyenne est donc calculée selon la formule: (somme + total des réponses) / (2 x total des réponses) x 100



Les nouvelles lois cantonales ont apporté une amélioration pour les enseignants en Suisse alémanique en ce qui concerne les heures de cours obligatoires et l'infrastructure. Par contre, la situation s'est détériorée au niveau de la rémunération et des heures de décharge pour des tâches d'ordre supérieur.

révision du plan d'études entraîne souvent une nouvelle orientation au niveau didactique, ce qui exige une formation continue supplémentaire. Les heures de décharge accordées pour ces travaux, si elles le sont réellement, sont très peu nombreuses.

LES DIFFÉRENCES ENTRE RÉGIONS NE SONT PAS VRAIMENT SIGNIFICATIVES

Bien que l'enquête permette de relever quelques différences entre les régions linguistiques, les cantons, les genres, les années de service ou l'âge, dont les résultats sont effectivement différents selon les paramètres, il ne serait pas sérieux, au vu de l'échantillon, d'en tirer déjà des conclusions définitives; la variance ou l'imprécision est, dans ce cas, bien plus importante que l'erreur de 2% environ sur le total de l'enquête. Des différences significatives entre certains cantons doivent de ce fait être analysées de manière plus approfondie, par exemple en comparant les conditions d'engagement respectives. Si des constats significatifs, fondés sur le plan statistique, devaient en résulter, nous vous en ferons part dans une prochaine édition de la revue.

CONCLUSIONS DU COMITÉ CENTRAL

Le Comité central BCH|FPS se réjouit et il est même un peu fier de la satisfaction

élevée que les enseignants des écoles professionnelles ressentent par rapport à leur travail. A notre avis, elle est l'indice d'un enseignement de bonne qualité. L'attitude positive à l'égard des développements de la formation professionnelle est également un signe très réjouissant. .

La satisfaction élevée des enseignants est un bien très précieux. Un bon enseignement ne peut être dispensé que par des enseignantes et des enseignants motivés. Il n'y a que peu de métiers où le succès et l'efficacité des activités sont aussi tributaires de la motivation, voire de l'enthousiasme de la personne qui l'exerce. La profession d'enseignant est comparable aux métiers de l'art: sans engagement, ils n'obtiennent que rarement le succès espéré. Il faut avoir le « feu sacré » pour intéresser les jeunes à un thème et développer chez eux un processus d'apprentissage efficace. Pour le métier d'enseignant, une satisfaction générale élevée est donc indispensable.

Pour le Comité central BCH|FPS, le maintien et l'amélioration de la qualité de l'enseignement est un élément inaliénable. Il exige des enseignants très motivés et bien formés, tant sur le plan professionnel que didactique. Mais cela ne suffit pas. Dans le domaine mouvementé de la formation professionnelle, les exigences pour les divers métiers évoluent constamment, ce qui

implique aussi une évolution des contenus de l'enseignement, de nouvelles ordonnances et plans de formation qui doivent se concrétiser ensuite par de bons plans d'études, de nouveaux moyens didactiques et des possibilités de formation continue au niveau didactique et professionnel.

Pour ce faire, des ressources et des capacités doivent être mises à disposition pour que tous ces travaux puissent être accomplis avec le professionnalisme requis. Aucune entreprise industrielle ne pourrait aujourd'hui se permettre d'investir aussi peu dans le développement de ses produits que le fait l'école. Pour que les enseignants puissent s'engager pour les développements, il faut plus que du temps „libre de cours“, qui doit rester disponible pour la préparation et le suivi de son propre enseignement. Il faut de réelles décharges, une exigence qui traverse comme un fil rouge les réponses au questionnaire de l'enquête. Pour BCH|FPS, cette demande est fondamentale et représente l'obligation de soutenir très activement les efforts de ses membres pour répondre aux exigences actuelles et futures de la formation professionnelle. Les résultats de l'enquête nous indiquent le chemin à suivre.